



Service du Personnel
Adresse : B.P. 12 / L-4501 DIFFERDANGE

Vacance de poste

L'administration communale de Differdange se propose d'engager pour les besoins de son service culturel, à raison de 40 hrs/sem., sous contrat à durée indéterminée :

un technicien polyvalent son et lumière (m/f)

sous le statut du salarié
rémunéré sur base du contrat collectif de travail des ouvriers des communes du sud

Missions :

- La mise en place technique, et plus particulièrement de la régie son et lumière, lors des spectacles et des concerts amplifiés du Aalt Stadhaus ;
- L'inventaire et le bon fonctionnement de tout le matériel technique ainsi que la maintenance des salles du centre culturel ;
- Le respect des normes de qualité, de sécurité et de l'environnement ;
- Toute tâche liée à la technique, à la logistique ainsi qu'à la maintenance du bâtiment ;
- La mise en place technique des expositions artistiques.

Profil recherché :

- Formation technique et expérience orientée vers le domaine de la mise en place et de la gestion d'infrastructures culturelles ;
- Bonne connaissance de l'ensemble des techniques du spectacle (son/lumière/vidéo) ;
- Un certificat d'aptitude technique et professionnel (CATP) dans la profession d'électricien présente un avantage (ou un certificat portant sur des études à l'étranger reconnues équivalentes par le ministère compétent) ;
- Sens de la responsabilité et de l'organisation, flexibilité, disponibilité, autonomie ;
- Esprit d'initiative, rigueur et contact humain facile ;
- Maîtrise des outils informatiques courants ;
- Flexibilité concernant les horaires de travail.

La rémunération se fera sur base du contrat collectif de travail des ouvriers des communes du Sud.

Pièces à joindre à la candidature : lettre de motivation avec curriculum vitae, une copie des diplômes et certificats d'études, un extrait de l'acte de naissance, un extrait récent du casier judiciaire, une copie de la carte d'identité ou du passeport, une photo récente.

En déposant son dossier, le candidat (m/f) donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Dernier délai de remise des candidatures : vendredi, 15 janvier 2021.

Differdange, le 19 décembre 2020.

Le collège des bourgmestre et échevins,
Brassel-Rausch Christiane, bourgmestre
Ulveling Tom, échevin
Pregno Laura, échevine
Mangen Robert, échevin
Aguiar Paulo, échevin